



UN REVENU UNIVERSEL

Apparue récemment dans le débat public et les médias, l'idée d'instaurer un revenu universel n'est pourtant pas nouvelle.

Garantie d'une vie décente pour chacun-e, une telle mesure autoriserait de choisir un travail pour son utilité sociale et plus seulement pour gagner sa vie. Collectivement, le revenu universel rendrait notre société plus résistante et offrirait plus de souplesse pour réagir face aux crises (qu'elles soient économiques, sociales, sanitaires, climatiques, industrielles, etc.).

Un revenu universel est :

- un droit inaliénable, inconditionnel, cumulable avec d'autres revenus.
- distribué individuellement à tous les membres d'une communauté.
- versé de la naissance à la mort, sans contrôle des ressources ni exigence de contrepartie.
- la garantie d'une existence digne, tout en améliorant le système de protection sociale.
- financé collectivement sur décision démocratique.

14/12/2020

VISUEL

Alain Bernardini,
Les Retardateurs
1, 2010, avec
Cédric, jardinier/
boulangier, plage
de Saint-Nazaire,
Nantes. Production
Ass. Entre-deux

SOURCES

- Mouvement Français pour un revenu de base
- Baptiste Mylondo, *Pour un revenu sans condition : garantir l'accès aux biens et services essentiels*, 2012, Utopia